



LORSQUE LES SIRÈNES N'ALERTENT PLUS : LUBRIZOL ET NORMANDIE-LOGISTIQUE, 26/09/2019

Éric Daudé, directeur de recherche CNRS, UMR 6266 IDEES Normandie Université

Delphine Grancher, ingénieur de recherche CNRS, UMR 8591 LGP Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, UPEC

Mélodie Delamare, ingénieur d'étude, UMR 6266 IDEES Normandie Université

La sirène a pour fonction d'alerter la population en cas d'événement majeur et de provoquer des comportements réflexes que nul n'est censé ignorer. Cela sous-entend que la population reconnaisse la fonction de la sirène, sache interpréter le signal sonore et que les comportements décrits dans les documents officiels soient réalisables. Les recherches sur l'incendie des sites Lubrizol et Normandie-Logistique de septembre 2019 dans la Métropole Rouen Normandie apportent un éclairage sur les verrous de tels présupposés.

Le 26 septembre 2019, l'incendie des sites Lubrizol et Normandie-Logistique (LNL) dans la Métropole Rouen Normandie (MRN) a généré un important panache de fumée. Celui-ci, produit par la combustion de 9 000 tonnes de produits stockés, s'est propagé durant plus de 12 heures sur une trajectoire nord-est, traversant les régions Normandie et Hauts-de-France. Survenu de nuit aux environs de 2 h 40, les conséquences

directes de l'incendie sur la population se sont limitées à des gênes respiratoires occasionnelles, les effets sur la santé physique et mentale à plus long terme faisant l'objet de plusieurs études. Des enquêtes parlementaires, rapports et articles ont été produits suite à cet accident industriel majeur. La culture du risque des populations a ainsi été questionnée au regard notamment de la faiblesse des connaissances des consignes en cas d'alerte et de leur respect dans la métropole.

QUE FERIEZ-VOUS EN CAS D'ALERTE ?

Un an avant l'incendie, une enquête portant sur la connaissance du signal national d'alerte, sur les consignes décrites dans les documents officiels ainsi que sur les comportements réflexes possibles des populations en cas d'alerte a été réalisée dans la MRN (Fenet, Daudé, 2019). Plus de 700 personnes, représentatives de la population résidente et de celle fréquentant occasionnellement ou régulièrement la zone PPI de Rouen, ont été interrogées. Un questionnaire complémentaire destiné aux

responsables des établissements recevant du public permettait d'évaluer la faisabilité de la doctrine de la mise à l'abri et du confinement. Les résultats de cette enquête étaient alarmants : plus de 60 % des personnes interrogées ignoraient la présence d'un risque industriel dans le territoire qu'elles habitent ou fréquentent, et moins de 20 % des personnes faisaient le lien entre le signal national d'alerte des sirènes et les consignes. La méconnaissance de l'origine et de la fonction du signal (76 %) se traduisait alors par une variété de comportements déclarés en cas de déclenchement d'une alerte, comportements qui allaient de l'indifférence à la fuite en passant par une phase d'interrogations (figure 1). Les populations non résidentes de la zone PPI avaient un niveau de connaissance des consignes encore plus faible, l'absence de campagnes de prévention au sein des communes ayant un fort taux de population pendulaire avec la zone en était probablement la cause, le niveau étant encore plus faible pour les visiteurs occasionnels, à l'instar des touristes.

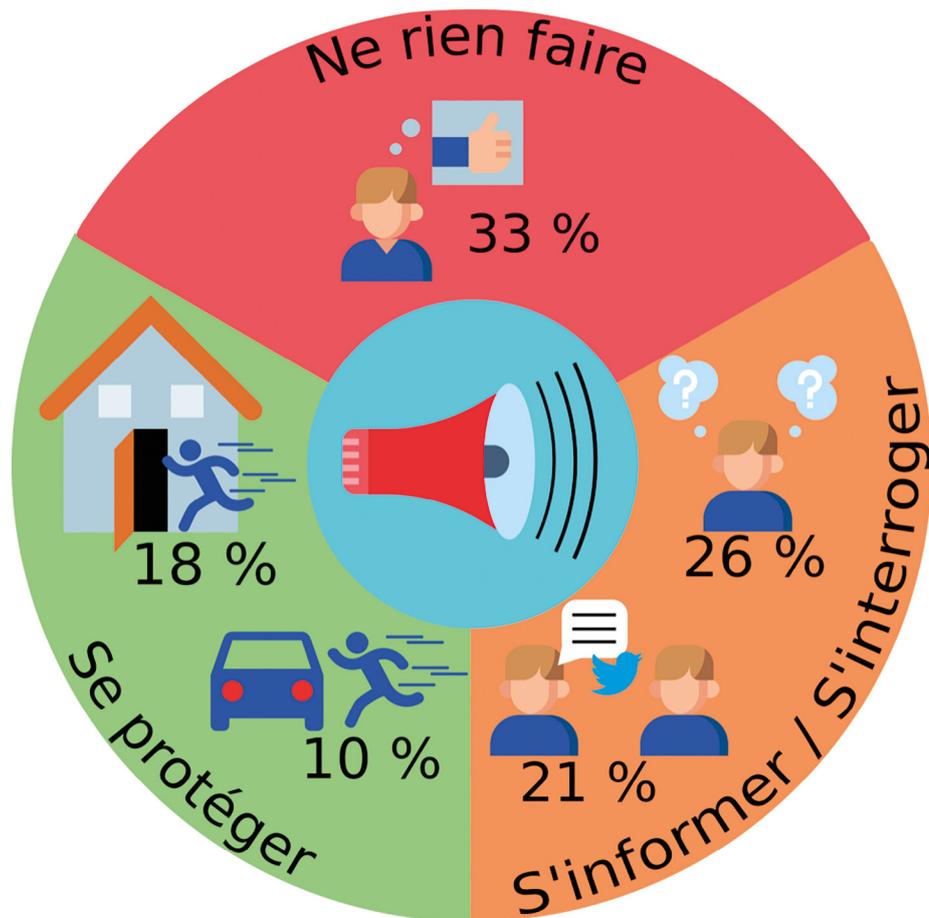


Figure 1 : Comportement déclarés en cas de déclenchement du signal d'alerte (Fenet, Daubé, 2019)

L'autre résultat intéressant de cette enquête portait sur les effets de contexte d'un accident. Lorsqu'elles sont connues, les consignes sont différemment interprétées et suivies selon le mode de déplacement utilisé par la personne au moment de l'alerte : malgré la connaissance de la consigne de mise à l'abri, l'abandon du véhicule soulevait ainsi de nombreuses questions et amenait près de la moitié des automobilistes à déclarer qu'ils poursuivraient leur route ou fuiraient la zone en cas d'alerte. Enfin, pour les populations ne pouvant se mettre à l'abri à leur domicile, l'accès à un lieu de confinement ou de mise à l'abri constitue un véritable défi en zone urbaine. Plus de 60 % des personnels de sécurité et des responsables d'établissement interrogés déclaraient en effet qu'ils ne laisseraient entrer personne dans leur établissement en cas d'alerte. À la suite de ce diagnostic alarmant, plusieurs pistes de travail étaient proposées par l'équipe de recherche : démultiplier les moyens d'alerte ; conduire des campagnes de prévention auprès des populations,

sous la forme par exemple de jeux sérieux (Daudé, Tranouez, 2020) ; etc.

QU'AVEZ-VOUS FAIT LE 26 SEPTEMBRE 2019 ?

Alors que l'enquête de 2018 posait le contexte d'une alerte de jour, l'incendie du 26 septembre 2019 montre l'importance de se préparer à une variété de contextes possibles pour la gestion de crise. Quelles ont été les réactions spontanées de la population à domicile, dans la gestion de leur famille ainsi que leurs déplacements hors de l'agglomération ? Quels ont été les vecteurs de l'alerte ? Des comportements de fuite évoqués dans l'enquête ont-ils été observés ? Plus de 1 600 personnes ont répondu à un questionnaire diffusé en ligne en mars 2020¹. Malgré ce mode de passation, l'échantillon est cohérent avec les principales variables socio-économiques de la zone, à l'exception d'une sous-représentation des personnes de plus de 65 ans moins enclines à utiliser les outils du numérique, et une surreprésentation des cadres et des étudiants, pour

des raisons inverses. Il ressort de cette enquête que, dans la liste des sources d'information, l'alerte officielle à la population a été largement devancée par les liens familiaux et amicaux des individus, via un appel téléphonique ou un SMS (41 %), par les manifestations de l'incendie - fumées et explosions (29 %) -, et enfin par la radio et la télévision (20 %). Avant le déclenchement des sirènes, près de 80 % des personnes ayant répondu au questionnaire étaient déjà informées de l'incendie (figure 2). Les sirènes, déclenchées à 7 h 50, n'ont donc pas alerté, mais incité ceux qui les ont entendues à poursuivre leur recherche d'information sur les sites officiels et les médias traditionnels. Les informations diffusées ont été différemment comprises par les populations qui ont reçu des recommandations variées, et parfois contradictoires, selon l'émetteur et le média (appels téléphoniques, SMS, réseaux sociaux, radio, télévision) : aller au travail, fermer les écoles, éviter les déplacements inutiles, etc. La communication officielle n'a pas monopolisé l'espace communicationnel durant la crise, la préfecture ne publiera ainsi que 11 tweets, avec une interruption de diffusion entre 9 h 19 et 16 h 25. Relayée par les médias traditionnels, notamment les chaînes d'information en continu, l'information sur les suites de l'incendie s'arrêtera brutalement vers 11 heure avec l'annonce du décès de Jacques Chirac. Le téléphone a donc été utilisé par 73 % des répondants, le SMS par 45,5 %. Ce chiffre montre que la consigne phare en cas d'accident industriel (ne pas utiliser le téléphone afin de ne pas encombrer les lignes téléphoniques et permettre aux secours de communiquer sans difficulté) n'est pas suivie.

L'incendie ayant démarré de nuit, une grande majorité des personnes était déjà à l'abri à son domicile, respectant de fait les recommandations diffusées par la préfecture. Mais plus de 20 % des personnes qui ont répondu à l'enquête, parmi lesquelles une majorité d'étudiants et de cadres supérieurs, ont décidé de fuir la zone dans la journée. Les motifs de ces départs, les odeurs (66,3 %) et la crainte des effets toxiques (86,5 %), sont les principales raisons évoquées. Ce comportement et ces proportions avaient déjà été repérés

¹ Université de Rouen Normandie. (2020). Enquête Lubrizol : "Votre journée du 26 septembre 2019" - Entretien avec Éric Daudé. <https://www.univ-rouen.fr/actualites/enquete-lubrizol-votre-journee-du-26-septembre-2019-entretien-avec-eric-daude/>

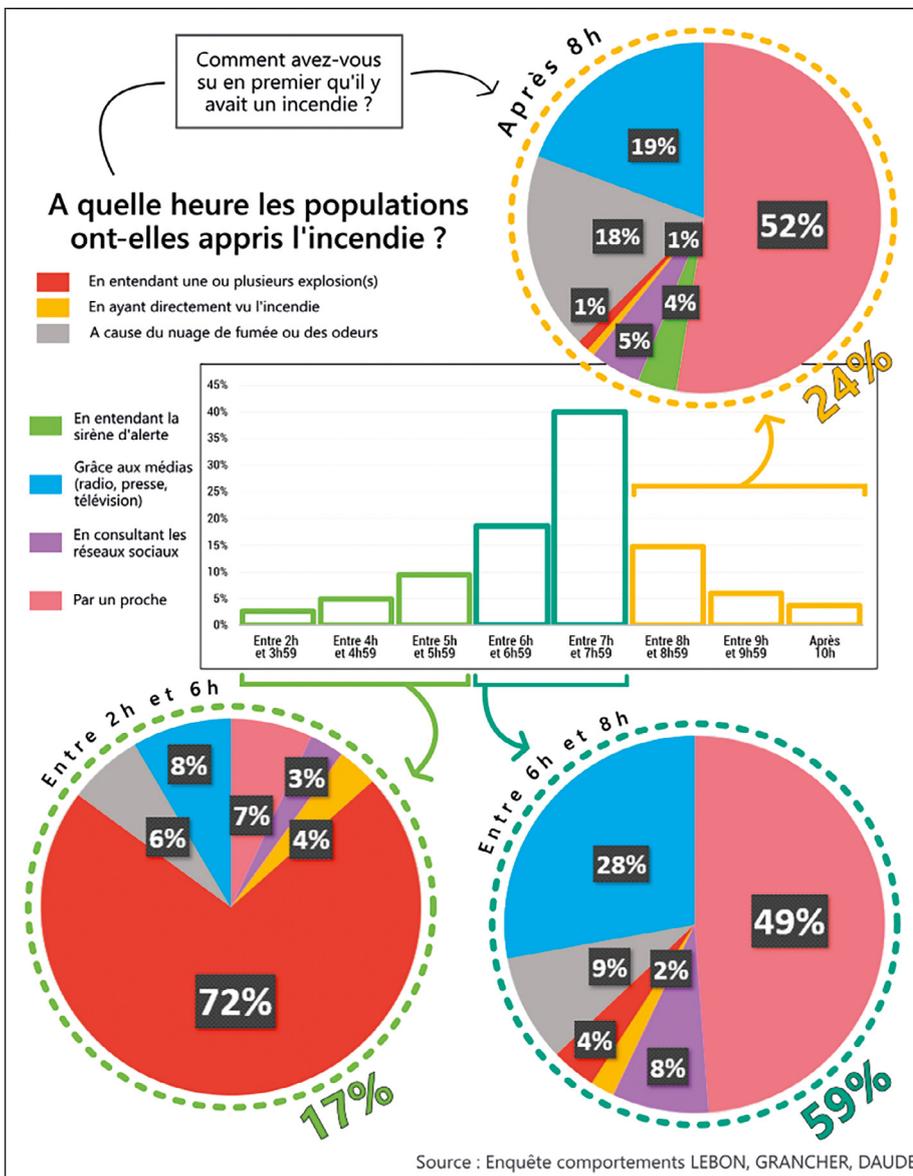


Figure 2 : Quand et comment les personnes ont-elles été informées de l'incendie des sites Lubrizol et Normandie-Logistique (Lebon, Grancher, Daubé, 2021)

dans l'enquête déclarative de 2018. Même si la proportion de départs est à relativiser au regard de la méthode de passation du questionnaire et qu'elle fait l'objet d'investigations complémentaires, elle doit interpeller les autorités sur les effets possibles du suivi de ce comportement par un grand nombre de ménages en cas d'effet toxique avéré et d'un accident qui se produirait en pleine journée.

LES PISTES DE TRAVAIL

La survenue de l'incendie de nuit et les recommandations des autorités d'éviter tout déplacement non nécessaire ont contribué à ce que la population reste en grande majorité chez elle ce jour-là. Mais certains comportements qui ne respectent pas les consignes de sécurité perdurent. Les cadres et les étudiants représentent une part non négligeable des départs pour fuir l'incendie, alors

que ces catégories sociales sont rarement citées en termes de vulnérabilité et d'acculturation au risque. Si un incendie se déclarait en journée, nombreux sont ceux qui préféreraient rentrer chez eux plutôt que de se mettre à l'abri où ils se situent, ou préféreraient retirer leurs enfants de l'école les pensant en danger ... Cela montre qu'il faut encore travailler sur l'apprentissage des consignes de sécurité, à travers l'accès à l'information. Celle-ci reste aujourd'hui inégale sur le territoire tout comme les formations sur les risques à travers les exercices de sécurité spécifiques au risque industriel. La diffusion d'informations par les autorités doit donc être une priorité, en utilisant l'ensemble des moyens disponibles et s'adaptant en permanence au contexte évolutif de la crise. L'utilisation massive du téléphone en situation de crise est également un enjeu. Les raisons du non-respect de cette consigne,

ses effets possibles en termes de saturation des réseaux téléphoniques et les conditions pour qu'elle puisse être suivie doivent être étudiés. Enfin un important verrou diagnostique porte sur l'adéquation d'une doctrine générale du confinement en cas de danger majeur d'effet toxique et la possibilité pour des milliers, voire des dizaines de milliers de personnes, de trouver en zone urbaine des abris qui répondent aux exigences d'un confinement (Daudé, 2022).

RÉFÉRENCES

Daudé É., Tranouez P. (2020), ESCAPE-SG : Un simulateur d'évacuation massive de population pour la formation des acteurs à la gestion de crise. Netcom, Networks and Communication Studies, <https://journals.openedition.org/netcom/4340>

Fenet J., Daudé É. (2020), La population, grande oubliée des politiques de prévention et de gestion territoriales des risques industriels : le cas de l'agglomération rouennaise. Cybergéo : European Journal of Geography, vol. 932, <https://journals.openedition.org/cybergeo/34020>

Lebon M., Grancher D., Daudé É. (2021), L'incendie industriel du 26 septembre 2019 à Rouen : Cartes sur la ville. Bulletin du Comité français de cartographie, Num. Spécial « CartoRisk : Risques naturels ou anthropiques en cartes », vol. 245-246, pp 41-59.

Daudé (2022), Confiner les populations en cas d'accident industriel avec effets toxiques : de la doctrine à son application en gestion de crise, à paraître.